

Enseignement professionnel : Agent qualifié en confection

5^e et 6^e années

Formation Commune

Religion	2h
Français	4h
Formation historique et géographique	2h
Formation sociale et économique	2h
Éducation physique	2h
Formation scientifique	2h
Langue moderne I : anglais	2h
TOTAL	16h

Option

Technologie de l'habillement	2h
Coupe et couture (patronage - essayage - confection)	16h

Activité complémentaire

Dactylo - Traitement de texte	2h
-------------------------------	----

TOTAL 36h

Important

Il est dans l'intérêt de l'élève de poursuivre une 7^e professionnelle « Gestionnaire de Très Petites Entreprises » afin d'obtenir le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (C.E.S.S.) ainsi que le Certificat de Connaissance de Gestion.

Le CESS belge équivaut au BAC français et est reconnu comme tel.